

# COMPARAISON DES INDICATEURS DU BS 2019 ET DU RSU 2020



# SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS 71

Cette synthèse comparative des données reprend les principaux indicateurs du Bilan Social 2019 et du Rapport Social Unique 2020. Elle a été réalisée via l'application www.bs.donnees-sociales des Centres de Gestion par extraction des données transmises par la collectivité au Centre de Gestion de Saône-et-Loire.

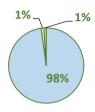
**3** 2019

■ fonctionnaires

contractuels permanentscontractuels non permanents

## Effectifs .

- 417 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2019
  - > 408 fonctionnaires
    - > 5 contractuels permanents
    - > 4 contractuels non permanents



- 425 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2020
  - > 418 fonctionnaires
    - > 5 contractuels permanents
    - > 2 contractuels non permanents



## Evolution des effectifs 2018/2019/2020

Emplois 31	Effectif* au 31/12/2018	Effectif au 31/12/2019	Effectif au 31/12/2020	
Emplois permanents	404	413	423	

\*Effectif théorique

Variation des effectifs	2018/2019	2019/2020
Fonctionnaires	4%	2%
Contractuels permanents	-50%	0%
Ensemble agents permanents	2%	2%

#### Evolution des effectifs 2018/2019/2020



#### Précisions sur les CDI, emplois aidés et saisonniers ou occasionnels

- ⇒ 40 % des agents contractuels permanents en CDI
- Aucun agent contractuel non permanent recruté dans le cadre d'un emploi aidé
- ⇒ 75 % des agents contractuels non permanents recrutés en tant que saisonniers ou occasionnels
- ⇒ 40 % des agents contractuels permanents en CDI
- Aucun agent contractuel non permanent recruté dans le cadre d'un emploi aidé
- ⇒ 100 % des agents contractuels non permanents recrutés en tant que saisonniers ou occasionnels

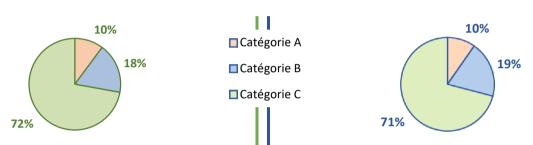
# Caractéristiques des agents permanents

# → La filière incendie est la plus représentée en 2020 (81 %), comme en 2019 (81 %)

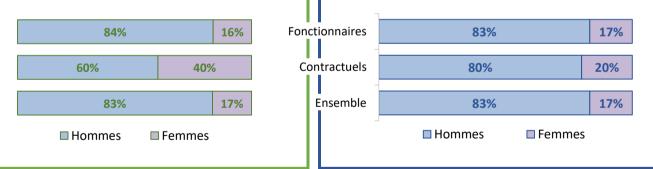
Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	13%	40%	13%
Technique	6%	60%	7%
Culturelle			
Sportive			
Médico-sociale			
Police			
Incendie	82%		81%
Animation			
Total	100%	100%	100%

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	12%	20%	13%
Technique	6%	60%	7%
Culturelle			
Sportive			
Médico-sociale			
Police			
Incendie	82%	20%	81%
Animation			
Total	100%	100%	100%

# → La catégorie C est la plus représentée en 2020 (71 %), comme en 2019 (72 %)



## → La proportion de femmes est plus élevée en 2020 (17 %) qu'en 2019 (17 %)



## Cadres d'emplois les plus représentés en 2019 et en 2020

Cadres d'emplois	% d'agents
Sous officiers de sapeurs-pompiers professionnels	47%
Sapeurs et caporaux de sapeurs-pompiers professionnels	14%
Lieutenants de sapeurs-pompiers professionnels	13%
Adjoints administratifs	8%
Capitaines, commandants, lieutenants- colonels, colonels	5%

Cadres d'emplois	% d'agents
Sous officiers de sapeurs-pompiers professionnels	45%
Sapeurs et caporaux de sapeurs-pompiers professionnels	16%
Lieutenants de sapeurs-pompiers professionnels	13%
Adjoints administratifs	7%
Capitaines, commandants, lieutenants- colonels, colonels	4%

**■** 2019 **■** 2020

# — Âge des agents

### → L'âge moyen des agents est de 42 ans en 2020, il était de 43 ans en 2019



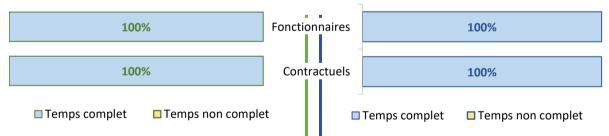
## Pyramide des âges des agents sur emploi permanent



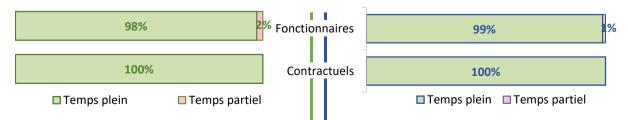
- En 2020 : 8,5 % des agents ont plus de 55 ans, contre 12,1 % en 2019
- > En 2020: 2,4 % des agents ont plus de 60 ans, contre 1,9 % en 2019

# Temps de travail des agents sur emploi permanent

La proportion de temps non complet est la même en 2020 qu'en 2019 (0 %)



→ La proportion de temps partiels est plus faible en 2020 (1 %) qu'en 2019 (2 %)



⇒ Evolution des équivalents temps plein rémunérés entre 2019 et 2020

Fonctionnaires 403,2 Fonctionnaires 5,1 ETPR au 31/12/2020 Fonctionnaires Contractuels 5,1 ETPR au 31/12/2020 Fonctionnaires 407,6 Contractuels 5,7

# **Budget et rémunérations**

Le poids de la masse salariale\*\* s'élève à 83,9 % en 2020. En 2019, il atteignait 82,7 %.

	2019	2020		iation 9/2020	Poids de la mas dans le budget de	
Budget de fonctionnement*	34 461 250 €	34 270 425 €	*	-1%		83,9%
Charges de personnel	28 512 119 €	28 748 352 €	7	1%	82,7%	
Poids de la masse salariale**	82,7%	83,9%	7	1%	2019	2020
* Montant global /	**Poids le masse salariale = Ch	arges de personnel/Dépenses de	fonctionneme	nt	2019	2020

La part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents sur emploi permanent est de 38,2 % en 2020. Elle était de 44,5 % en 2019.

#### Part du régime indemnitaire sur les rémunérations :

2019 2020

Fonctionnaires 44,4% 38,2%

Contractuels permanents 49,5% 34,7%

Ensemble 44,5% 38,2%

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations (ensemble emploi permanent)



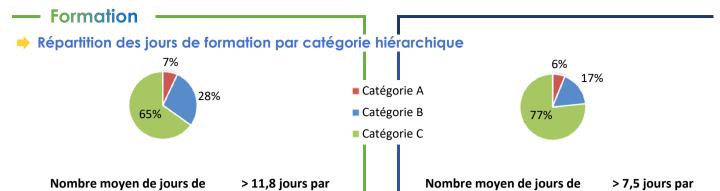
#### Rémunérations globales annuelles des agents permanents

	2019	2020	Variation <b>2019/2020</b>	
Rémunérations annuelles brutes :	16 453 819 €	17 047 370 €	7	4%
Primes et indemnités versées :	7 318 943 €	6 504 266 €	4	-11%
Heures supplémentaires et/ou complémentaires :	309 497 €	233 607 €	4	-25%
Nouvelle Bonification Indiciaire :	96 930 €	103 277 €	77	7%
	1 1			

### Rémunérations globales annuelles des agents non permanents

	2019	2020	<b>Variation 2019/2020</b>	
Rémunérations des agents non permanent :	39 723 €	104 018 €	77	162%

**₹** 2019



formation par agent

agent

## → 382 772 € ont été consacrés à la formation en 2019 contre 411 851 € en 2020

agent

2019 Rép	artition des jou	ırs de form	ation par	type de formations	2020	
22% P	réparation aux o	concours et	examens	d'accès à la F.P.T.	17%	
52%	Formation p	orévue par	les statuts	particuliers	69%	
26%	Form	ation de pe	rfectionne	ement	14%	
0%	Formation pe	ersonnelle (	hors cong	és formation)	0%	
Répartition des jours de formation par organisme	2019	2020		Répartition des <u>dépenses</u> de formation par organisn	ne 2019	2020
CNFPT	5%	6%		CNFPT	30 %	<b>32</b> %
Collectivité	41%	64%		Autres organismes	69 %	<b>67</b> %
Autres organismes	54%	30%	1.1	Frais de déplacement	1 %	1 %

### Absentéisme

formation par agent permanent

En 2020, le nombre moyen de jours d'absence pour tout motif médical par fonctionnaire est de 9,9. En 2019, il s'élevait à 14,9.

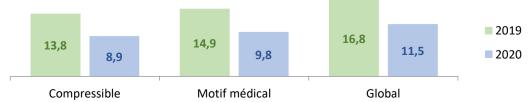
En 2020, le nombre moyen de jours d'absence pour tout motif médical par contractuel sur emploi permanent est de 3,2. En 2019, il s'élevait à 17,6.

Taux d'absentéisme	Fonctionnaires		Contractuels permanents		Contractuels non permanents	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Taux d'absentéisme « compressible » (maladies	2 770/	3,77% 2,45%	2,45% 4,82%	0.000/	0,41%	0,00%
ordinaires et accidents de travail)	3,77%			0,88%		
Taux d'absentéisme médical	4.07%	2,70%	4,82%	0,88%	0,41%	0,00%
(toutes absences pour motif médical)	4,07%					
Taux d'absentéisme global (toutes absences y compris	A 619/	3,19%	5,15%	0.99%	0,55%	0,00%
maternité, paternité et autre)	4,61%			0,55%		

Cf. p5 Précisions méthodologiques pour les groupes d'absences

Taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)

## Nombre moyen de jours d'absence par agent permanent 2019/2020



#### Accidents du travail

72 accidents du travail déclarés au total en 2019 53 accidents du travail déclarés au total en 2020

#### Chiffres clés sur les accidents de travail

Taux d'absentéisme\* : 1,09 %
Taux d'exposition : 10,55 %

Taux d'absentéisme : 0,34 %
Taux d'exposition : 12,47 %

\*Taux d'absentéisme ne concernant uniquement que les accidents de travail

#### 17,3 accidents de travail pour 100 agents

44 agents absents suite à des accidents (service ou trajet)

44 fonctionnaires, aucun contractuel permanent et aucun contractuel non permanent

1 655 jours d'absence suite à des accidents (service ou traiet)

12,5 accidents de travail pour 100 agents

53 agents absents suite à des accidents (service ou trajet)

53 fonctionnaires, aucun contractuel permanent et aucun contractuel non permanent

531 jours d'absence suite à des accidents (service ou trajet)

# - Handicap

Seules les collectivités de plus de 20 agents équivalent temps plein sont soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % des effectifs.

→ 5 travailleurs handicapés employés sur emploi permanent en 2019 et 7 en 2020

# Prévention et risques professionnels

Agents liés à la prévention

10 assistants de prévention/conseillers de prévention désignés dans la collectivité en 2020 et 12 en 2019

Formation de prévention Aucune formation liée à la prévention n'a été suivie en 2020

Dépenses de prévention La collectivité a effectué des dépenses en faveur de l'amélioration des conditions de travail en 2020

2019

Total des dépenses de prévention :

193 413 €

2020

281 976 €

#### Relations sociales

Jours de grève 2019

13 929 jours de grève recensés en 2019

Jours de grève 2020

8 696 jours de grève recensés en 2020

## Précisions méthodologiques

### → Formules de calcul - Effectif théorique au 31/12/2018

Pour les fonctionnaires :

Total de l'effectif physique rémunéré des fonctionnaires au 31/12/2019

- + Départs définitifs de titulaires ou de stagiaires
- + Départs temporaires de titulaires ou de stagiaires
- Arrivées de titulaires ou de stagiaires
- Stagiairisation de contractuels de la collectivité
- Retours de titulaires stagiaires

Pour les contractuels permanents :

Total de l'effectif physique rémunéré des contractuels au 31/12/2019

- + Départs définitifs de contractuels
- + Départs temporaires de contractuels
- + Stagiairisation de contractuels de la collectivité
- Arrivées de contractuels
- Retours de contractuels

Pour l'ensemble des agents permanents :

Effectif théorique des fonctionnaires au 31/12/2018

- + Effectif théorique des contractuels permanents au 31/12/2018
- Formule de calcul Variation des effectifs

Valeur d'arrivée - Valeur de départ x100 Valeur d'arrivée

et de la rémunération

Formule de calcul - Taux d'absentéisme

Nombre de jours calendaires d'absence Nombre d'agents au 31/12/2020 x 365

#### Note de lecture :

- x 100 Si le taux d'absentéisme est de 8 %, cela signifie que pour 100 agents de la collectivité, un équivalent de 8 agents a été absent toute l'année.

#### 3 « groupes d'absences »

#### 1. Absences compressibles:

Maladie ordinaire et accidents du travail

### 2. Absences médicales:

Absences compressibles + longue maladie, maladie de longue durée, grave maladie, professionnelle

#### 3. Absences Globales:

Absences médicale s + maternité, paternité adoption, autres raisons\*

Les journées d'absence sont décomptées en jours calendaires pour respecter les saisies réalisées dans les logiciels de paie

\* Les absences pour "autres raisons" correspondent aux autorisations spéciales d'absences (motif familial, concours...) Ne sont pas comptabilisés les jours de formation et les absences pour motif syndical ou de représentation.

### Formules de calcul - Taux d'exposition

Nombre d'agents absents Nombre total d'agents au 31/12/2020

#### Note de lecture :

x100 Si le taux d'exposition est de 8 %, cela signifie que 8 agents sur 100 ont été absents au moins une fois dans l'année.

woheadrightarrow En raison de certains arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100 %

#### Réalisation

Cette fiche synthétique reprend les principaux indicateurs sociaux issus du Rapport Social Unique 2020. Les données utilisées sont extraites de la saisie effectuée par la collectivité en 2021. Ces données ont pour objectif de bénéficier d'une vue d'ensemble sur les effectifs de la collectivité.

L'outil automatisé permettant la réalisation de cette synthèse a été développé par l'Observatoire de l'emploi et de la FPT de Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec le Comité Technique des Chargés d'études des Observatoires Régionaux des Centres de Gestion. Il reprend les principaux indicateurs présents dans le Rapport Social Unique 2020.



Date de publication : novembre 2021

Version 9